

Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA

L

a

v

o

i

x

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

ORDONNANCE DU 20 JUIN

Les parlementaires

appelés au refus

de ratifier

Dans un communiqué parvenu à notre rédaction, les associations des consommateurs dénommées FOCACO et COC s'indignent contre l'augmentation injustifiée du prix de la CNI qui est passé de 2800 à 10.000 F CFA. Ces organisations de la société civile demandent aux députés et sénateurs, qui siègent actuellement pour la 2ème session de l'année législative, à être du côté du peuple en refusant de ratifier l'ordonnance du 20 juin 2024. A la veille d'échéances électorales majeures pour l'avenir de notre pays, les élus de la Nation vont-ils entendre l'appel au secours lancé par des populations déjà asphyxiées par la double hausse des prix du carburant à la pompe, la vie chère et l'inflation galopante.

Page 3



LADY PONCE

"Le Cameroun, cimetière des pauvres"

Le coup de gueule de la star du Bikutsi après la hausse du prix de la CNI.



Page 7

CONSOMMATION

Quelles sont les solutions contre la contrefaçon ?

Sur le marché actuel, la menace des produits contrefaits est devenue une préoccupation majeure.

Pages 4-5

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Le Cameroun accueille 460 mille réfugiés

Page 5



SOURCE DU PAYS
EAU MINÉRALE NATURELLE ET BOISSON RAFRAÎCHISSANTE

Douala le 21 Décembre 2023

Objet: Note information

La célébration du quarantenaire se poursuit à La société SOURCE DU PAYS qui a le plaisir de porter à la connaissance de son aimable clientèle, de ses très chers consommateurs et de l'opinion publique, qu'à leur tour les formats 0,33 l et 1 litre de l'eau minérale naturelle SUPERMONT changent d'emballage à l'instar du format 0,5l.



Les nouvelles bouteilles seront progressivement présentes sur le marché national et international.

L'eau minérale naturelle SUPERMONT réserve de multiples surprises aux consommateurs courant 2024



SOURCE DU PAYS S.A.
EAU MINÉRALE NATURELLE
Boissons Gazeuses non Alcoolisées
B.P. 914 DOUALA
CAMEROUN

Le Directeur General
Mohamed SAHEL



BP 914, Cameroun - Tél: +237 656 99 51 45 - 678 40 40 40

RC N°00061 - CONTRIBUTABLE N°M078200004171M - STATISTIQUES : 25113101E - www.sourcedupays.com

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: Vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U
Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



COMMUNIQUÉ CONJOINT FOCACO/COC N°002/2024

"EXASPÉRATION GÉNÉRALISÉE ET INDIGNATION DES CONSOMMATEURS CONTRE LA DÉCISION INJUSTIFIÉE D'AUGMENTATION DES DROITS DE TIMBRE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DE 2800 À 10.000 FCFA "

Il est porté à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que c'est dans la stupéfaction totale que la Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) et le Collectif des organisations des consommateurs du Cameroun (COC) ont appris la hausse disproportionnée du prix du timbre pour l'établissement de la Carte nationale d'identité (CNI) qui est passé de 2800 à 10 000 F CFA selon une ordonnance du Président de la République rendue le 20 Juin 2024.

Au moment où les uns et les autres espéraient en cette période sensible de la vie de notre pays, à une prise de conscience des pouvoirs publics à l'égard des cris des populations martyrisées par la double hausse des prix du carburant à la pompe, la vie chère et l'inflation galopante, le Gouvernement a choisi d'asphyxier à l'agonie les Camerounais vulnérables dont le pouvoir d'achat a atteint le niveau le plus faible.

La FOCACO et le COC dénoncent la privatisation de la délivrance de la CNI confiée au partenaire technique INCM-



Communiqué conjoint FOCACO/COC N°002/2024 " EXASPÉRATION GÉNÉRALISÉE ET INDIGNATION DES CONSOMMATEURS CONTRE LA DÉCISION INJUSTIFIÉE D'AUGMENTATION DES DROITS DE TIMBRE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ DE 2800 À 10.000 FCFA "

Il est porté à la connaissance de l'opinion nationale et internationale que c'est dans la stupéfaction totale que la Fondation camerounaise des consommateurs (FOCACO) et le Collectif des organisations des consommateurs du Cameroun (COC) ont appris la hausse disproportionnée du prix du timbre pour l'établissement de la Carte nationale d'identité (CNI) qui est passé de 2800 à 10 000 F CFA selon une ordonnance du Président de la République rendue le 20 Juin 2024.

Au moment où les uns et les autres espéraient en cette période sensible de la vie de notre pays, à une prise de conscience des pouvoirs publics à l'égard des cris des populations martyrisées par la double hausse des prix du carburant à la pompe, la vie chère et l'inflation galopante, le Gouvernement a choisi d'asphyxier à l'agonie les Camerounais vulnérables dont le pouvoir d'achat a atteint le niveau le plus faible.

La FOCACO et le COC dénoncent la privatisation de la délivrance de la CNI confiée au partenaire technique INCM-Augentic qui perçoit indûment 90 % des droits de timbre collectés contre seulement 10% pour le maître d'ouvrage (DGSN) et rien pour le Trésor public.

En conséquence et conformément à la Loi-cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun, la FOCACO et COC demandent aux députés et sénateurs qui siègent actuellement pour la 2^{ème} session de l'année législative, à être du côté du peuple en refusant la ratification l'ordonnance du 20 juin 2024.

En effet, Le Parlement peut soit ratifier une ordonnance en la modifiant, soit refuser sa ratification. Pour ces 2 cas, les parlementaires gardent à ce stade la maîtrise du contenu au fond des dispositions applicables. Si le Parlement refuse une ratification, l'ordonnance devient caduque et disparaît de l'ordonnancement juridique (Constitution, art. 28, 3^e phrase).

Fait à Douala, le 25 juin 2024.

POUR LE COLLECTIF
KALDJOB Simon
Acteur Engagé de la Société Civile
Expert en Promotion et Défense
des Droits et Intérêts des Consommateurs
Tutorat et Consultation Économique et de la Pêche
Secrétariat de Publication du "Le Peuple du Consommateur"

POUR LA FOCACO
Alphonse AYISSI ABENA
Président Exécutif

Augentic qui perçoit indûment 90 % des droits de timbre collectés contre seulement 10% pour le maître d'ouvrage (DGSN) et rien pour le Trésor public.

En conséquence et conformément à la Loi-cadre n° 2011/012 du 6 mai 2011 portant protection du consommateur au Cameroun, la FOCACO et COC demandent aux députés et séna-

teurs qui siègent actuellement pour la 2^{ème} session de l'année législative, à être du côté du peuple en refusant la ratification l'ordonnance du 20 juin 2024.

En effet, Le Parlement peut soit ratifier une ordonnance en la modifiant, soit refuser sa ratification. Pour ces 2 cas, les parlementaires gardent à ce stade la maîtrise du contenu au fond

des dispositions applicables. Si le Parlement refuse une ratification, l'ordonnance devient caduque et disparaît de l'ordonnancement juridique (Constitution, art. 28, 3^e phrase).

Fait à Douala, le 25 juin 2024.

(é) Simon Kaldjob
(Président COC) et
Alphonse AYISSI
ABENA (Président
FOCACO)

PROTECTION DES MARQUES & AUTHENTIFICATION

Quelles sont les solutions anti-contrefaçon ?

Sur le marché mondial actuel, la menace des produits contrefaits est devenue une préoccupation majeure pour les entreprises, les consommateurs et les gouvernements. Le rapport de l'EUIPO (Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle) estime que des produits contrefaits pour une valeur de 400 milliards de dollars sont en circulation dans le monde.

Sur le marché mondial actuel, la menace des produits contrefaits est devenue une préoccupation majeure pour les entreprises, les consommateurs et les gouvernements. Le rapport de l'EUIPO (Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle) estime que des produits contrefaits pour une valeur de 400 milliards de dollars sont en circulation dans le monde. Cela signifie que 2,5 % de toutes les importations sont des contrefaçons. Rien qu'en Europe, l'EUIPO estime à 130 milliards de dollars la valeur totale des contrefaçons ce qui représente 5,8 % de l'ensemble des importations. La contrefaçon ne pose pas seulement un grave problème économique, elle compromet également la sécurité des consommateurs et la réputation des marques. Pour lutter contre ce problème croissant, diverses industries se sont tournées vers des solutions anti-contrefaçon. Ces solutions englobent une série de technologies et de stratégies conçues pour prévenir, détecter et atténuer l'impact des produits contrefaits. Dans cet article, nous allons nous plonger dans le monde des solutions anti-contrefaçon, en explorant leur objectif, leurs caractéristiques clés et leur importance pour la protection des entreprises et des consommateurs.

Qu'est-ce que la contrefaçon ?

La contrefaçon désigne la reproduction ou l'imitation non autorisée de produits authentiques, généralement dans le but de tromper les consommateurs en leur faisant croire qu'ils achètent des produits légitimes. Les produits contrefaits couvrent un large éventail de secteurs, notamment la mode, l'électronique, les produits pharmaceutiques, les pièces automobiles et les produits de luxe. Non seulement ils sapent les revenus et les parts de marché des fabricants légitimes, mais ils posent également des risques importants pour la santé et la sécurité des consommateurs. La contrefaçon porte atteinte aux droits de propriété intellectuelle des entreprises et est donc considérée comme un acte criminel dans de nombreux pays.

Solutions anti-contrefaçon : Leur objectif et leurs principales caractéristiques



tiques

Les solutions de lutte contre la contrefaçon englobent une gamme variée de mesures visant à détecter et à prévenir la production, la distribution et la vente de produits contrefaits. Ces solutions sont mises en œuvre par les propriétaires de marques, les fabricants et les autorités pour protéger leurs droits de propriété intellectuelle et maintenir la confiance des consommateurs. Voici quelques caractéristiques essentielles de solutions anti-contrefaçon efficaces :

1. Authentification du produit : L'un des principaux objectifs des solutions anti-contrefaçon est de permettre une identification rapide et fiable des produits authentiques. Des techniques telles que les hologrammes, les QR codes, les étiquettes RFID et les étiquettes sérialisées sont utilisées pour authentifier les produits à différents stades de la chaîne d'approvisionnement. Ces technologies permettent aux consommateurs, aux détaillants et aux douaniers de vérifier instantanément l'authenticité d'un produit.

2. Systèmes de traçabilité : La mise en œuvre de systèmes de traçabilité permet de contrôler le mouvement des produits tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Il s'agit d'attribuer un identifiant unique à chaque unité, ce qui permet aux parties prenantes de suivre son parcours depuis la fabrication jusqu'au point de vente. Cette approche permet non seulement d'identifier les points de contrefaçon potentiels, mais aussi de localiser la source des produits contrefaits et de prendre les mesures juridiques appropriées.

3. Emballage sécurisé : Les solutions de lutte contre la contrefaçon impliquent souvent l'incorporation de dispositifs de sécurité dans l'emballage des produits. Il peut s'agir de scellés inviolables, d'encre spéciale, d'étiquettes holographiques ou de marquages cachés. Ces mesures rendent difficile la reproduction de l'emballage par les contrefacteurs et les dissuadent d'essayer de contrefaire le produit.

4. Protection de la marque en ligne : Avec l'essor du commerce électronique, les efforts de lutte contre la contrefaçon se sont étendus au domaine numérique. La protection de la marque en ligne implique de surveiller les places de marché en ligne, les plateformes de médias sociaux et les sites web pour détecter les inscriptions non autorisées et les produits contrefaits. Des outils automatisés et des algorithmes

aident à identifier et à signaler les infractions, ce qui permet d'agir rapidement contre les contrefacteurs en ligne.

5. Collaboration, formation et éducation : La lutte contre la contrefaçon exige des efforts collectifs de la part des propriétaires de marques, des fabricants, des agences gouvernementales et des consommateurs. La collaboration entre les parties prenantes facilite l'échange d'informations, le partage des meilleures pratiques et la mise en œuvre de mesures anti-contrefaçon normalisées. L'éducation des consommateurs sur les risques associés aux produits contrefaits et sur la manière d'identifier les produits authentiques renforce la lutte contre la contrefaçon. La formation douanière joue un rôle crucial dans la lutte contre la contrefaçon, en dotant les agents des douanes des compétences et des connaissances nécessaires pour détecter et prévenir le commerce illégal de marchandises contrefaites aux frontières et dans les ports.

6. Communication de la technologie anti-contrefaçon au marché : Quelle que soit la solution choisie pour identifier les produits contrefaits sur le marché, il est important de communiquer la solution mise en œuvre aux consommateurs et à la chaîne d'approvisionnement. La communication est la seule chose qui conduira à une utilisation efficace. La meilleure solution anti-contrefaçon est celle qui peut être communiquée à chaque consommateur et vérifiée par lui, car elle révélera toujours plus de contrefaçons que la seule collaboration avec des enquêteurs internes.

Pourquoi une solution anti-contrefaçon est-elle si essentielle ?

L'adoption de solutions efficaces de lutte contre la contrefaçon est importante pour plusieurs raisons :

1. Protéger la sécurité des consommateurs : Les produits contrefaits, en particulier dans des secteurs tels que les produits pharmaceutiques et électroniques, peuvent présenter des risques importants pour la santé et la sécurité des consommateurs. Les mesures de lutte contre la contrefaçon contribuent à minimiser ces risques en garantissant aux consommateurs qu'ils peuvent avoir confiance dans l'authenticité et la qualité des produits qu'ils achètent.

2. Sauvegarde de la réputation de la marque : Les produits contrefaits peuvent ternir la réputation des marques légitimes. En mettant en œuvre des solutions anti-contrefaçon

robustes, les propriétaires de marques peuvent protéger leur réputation et maintenir la confiance des consommateurs dans leurs produits. Cela permet de préserver la fidélité à la marque et les parts de marché.

3. Impact économique : La contrefaçon entraîne des pertes de revenus importantes pour les entreprises et les gouvernements. Les solutions de lutte contre la contrefaçon contribuent à freiner la vente de produits contrefaits, sauvegardant ainsi les intérêts des fabricants légitimes, favorisant une concurrence loyale et stimulant la croissance économique.

4. Protection juridique : Les mesures de lutte contre la contrefaçon assurent la protection juridique des droits de propriété intellectuelle. Elles permettent aux propriétaires de marques d'intenter une action en justice contre les contrefacteurs, ce qui entraîne des sanctions, des saisies et le démantèlement d'opérations illicites.

SCRIBOS dispose de la meilleure solution anti-contrefaçon du marché

Grâce à nos solutions anti-contrefaçon leaders sur le marché et à notre plateforme numérique SCRIBOS 360, vous pouvez identifier de manière fiable les originaux, repérer les produits contrefaits dans le monde entier et les retirer efficacement du marché.

Nous proposons trois catégories principales de solutions anti-contrefaçon :

- Étiquettes de sécurité
- Sécurité imprimée
- Scellés de sécurité

Étiquettes de sécurité

Les étiquettes de sécurité SCRIBOS sont basées sur une technologie propriétaire et sont donc équipées de caractéristiques de sécurité avancées qui rendent impossible leur reproduction par des contrefacteurs. Elles sont dotées d'une combinaison de sécurité à plusieurs niveaux, composée d'éléments apparents, cachés et judiciaires, afin de fournir plusieurs couches de protection à vos produits - chaque couche étant sérialisée avec un code d'identification unique. Ces caractéristiques n'ont pas été imitées avec succès sur le marché depuis plus de 20 ans.

Sécurité imprimée

Nos dispositifs de sécurité imprimés peuvent être imprimés directement sur votre emballage ou sur le design de votre produit - à la fois comme élément caché et comme élément accrocheur pour l'interaction avec le client sur le point de vente. Cette solution est particulièrement durable, car aucune étiquette n'est nécessaire pour utiliser cette solution anti-contrefaçon.

Scellés de sécurité

Les scellés de sécurité protègent les produits en indiquant clairement si le scellé a été altéré - avant l'achat. Dès que le scellé d'invulnérabilité est ouvert ou manipulé, il affiche immédiatement un message d'ouverture, qui est irréversible. Cet effet de première ouverture reste visible même si l'on tente de refermer le scellé d'invulnérabilité. Il indique

que le contenu de l'emballage est original, sans qu'il soit nécessaire d'ouvrir l'emballage. Cet aspect est crucial lorsqu'un contenant complet de marchandises doit être vérifié ou que les consommateurs veulent s'assurer de l'authenticité du contenu avant d'effectuer un achat. Comme vous ne pouvez pas vendre un emballage qui a été ouvert, vous devez prouver que le contenu n'a pas été altéré.

Plateforme numérique : SCRIBOS 360

Nos solutions anti-contrefaçon uniques peuvent être connectées à la plateforme numérique innovante SCRIBOS 360. Celle-ci détecte en temps réel les activités frauduleuses et les points névralgiques de la contrefaçon, ce qui vous permet de mener des enquêtes ciblées et de procéder à des démantèlements.

La plateforme SCRIBOS 360 affiche

les scans de chaque étiquette et vous permet de suivre et de tracer les produits tout au long de la production et de la chaîne d'approvisionnement. Au-delà des capacités standard de suivi et de traçabilité, SCRIBOS 360 offre également une variété d'options d'interaction avec les consommateurs, ce qui permet aux marques de se connecter avec leurs clients, de fournir des incitations pour aider à augmenter le taux de scan et de récolter les données des consommateurs collectées via la plateforme.

C'est ce qui rend la solution anti-contrefaçon de SCRIBOS si puissante, car elle ne se contente pas de protéger vos produits, mais vous donne également la possibilité d'agir.

Conclusion

Dans un monde de plus en plus interconnecté et globalisé, la lutte contre la contrefaçon est devenue une priorité absolue pour les entreprises et les gou-

vernements. La contrefaçon est devenue de plus en plus attrayante pour le crime organisé en raison de sa nature lucrative, du risque relativement faible par rapport à d'autres activités criminelles et de la demande mondiale croissante de produits de contrefaçon. Les marges bénéficiaires élevées, associées à la facilité de fabrication et de distribution des produits contrefaits, font de la contrefaçon un moyen attrayant pour les syndicats du crime organisé de générer des profits illicites substantiels tout en exploitant des consommateurs qui ne se doutent de rien. Les solutions de lutte contre la contrefaçon offrent un éventail de technologies et de stratégies pour s'attaquer efficacement à ce problème omniprésent. En intégrant l'authentification des produits, les systèmes de suivi et de traçabilité, l'emballage sécurisé, la protection de la marque en ligne et la promotion de la collaboration, les entre-

prises peuvent protéger leurs intérêts, assurer la sécurité des consommateurs et préserver la réputation de leur marque. Avec une solution anti-contrefaçon SCRIBOS, vous ne protégez donc pas seulement vos produits, mais aussi l'intégrité du marché mondial.

Pour tirer le meilleur parti de votre solution anti-contrefaçon, nous vous conseillerons pour trouver la solution idéale à votre défi et à votre produit, non seulement en termes d'étiquetage/marquage, mais aussi en termes de logiciel et de support de communication. Ensuite, nous vous assisterons dans la mise en œuvre et l'utilisation correcte des données. Avec SCRIBOS, vous avez un partenaire idéal à vos côtés pour lutter contre la contrefaçon.

Sabine Carrell, International Communications Manager chez SCRIBOS

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Le Cameroun accueille 460 mille réfugiés étrangers (HCR)

En avril dernier, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) dénombrait un demi-million de réfugiés étrangers et de demandeurs d'asile sur le sol camerounais. Le décompte exact du Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) est de 460 mille, avec une majorité d'enfants. Depuis le début de cette année, l'OCHA et le HCR redoublent d'efforts pour accroître la solidarité envers ces personnes déplacées. Cette mobilisation tombe à point nommé, car la Journée mondiale des réfugiés de cette année est axée sur le thème de la solidarité.

Les deux agences onusiennes comptent utiliser cette occasion pour continuer à sensibiliser et mobiliser davantage de fonds pour venir en aide à tous ces réfugiés et à d'autres personnes nécessitant une assistance humanitaire. Il y a quelques mois, l'OCHA



révélaient que l'assistance pour 2024 est estimée à 371,4 millions de dollars, soit un peu plus de 227 milliards de FCFA. « *La réponse humanitaire en 2024 ciblera des interventions dans les domaines de l'habitat, des articles ménagers essentiels, de l'éducation, de la nutrition, de la protection, de la santé, de la sécurité alimentaire, ainsi que de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement* »,

explique l'OCHA.

En attendant de réunir tous les fonds nécessaires, d'autres mécanismes sont mis en place. C'est le cas du programme Education Cannot Wait (ECW), en partenariat avec le gouvernement camerounais. Le 19 juin, le HCR a mis en avant les résultats intermédiaires de ce programme, qui vise à financer l'éducation des personnes en situation de crise humanitaire dans 64 munici-

palités à travers le pays.

De plus, le Cameroun s'engage à financer les retours volontaires de nombreux réfugiés nigériens installés dans la région de l'Extrême-Nord. Ces réfugiés avaient été contraints de fuir le nord-est du Nigeria pour échapper aux attaques de la secte islamiste Boko Haram.

Michel Ange Nga

(*) AUGMENTATION DES DROITS DE TIMBRES :

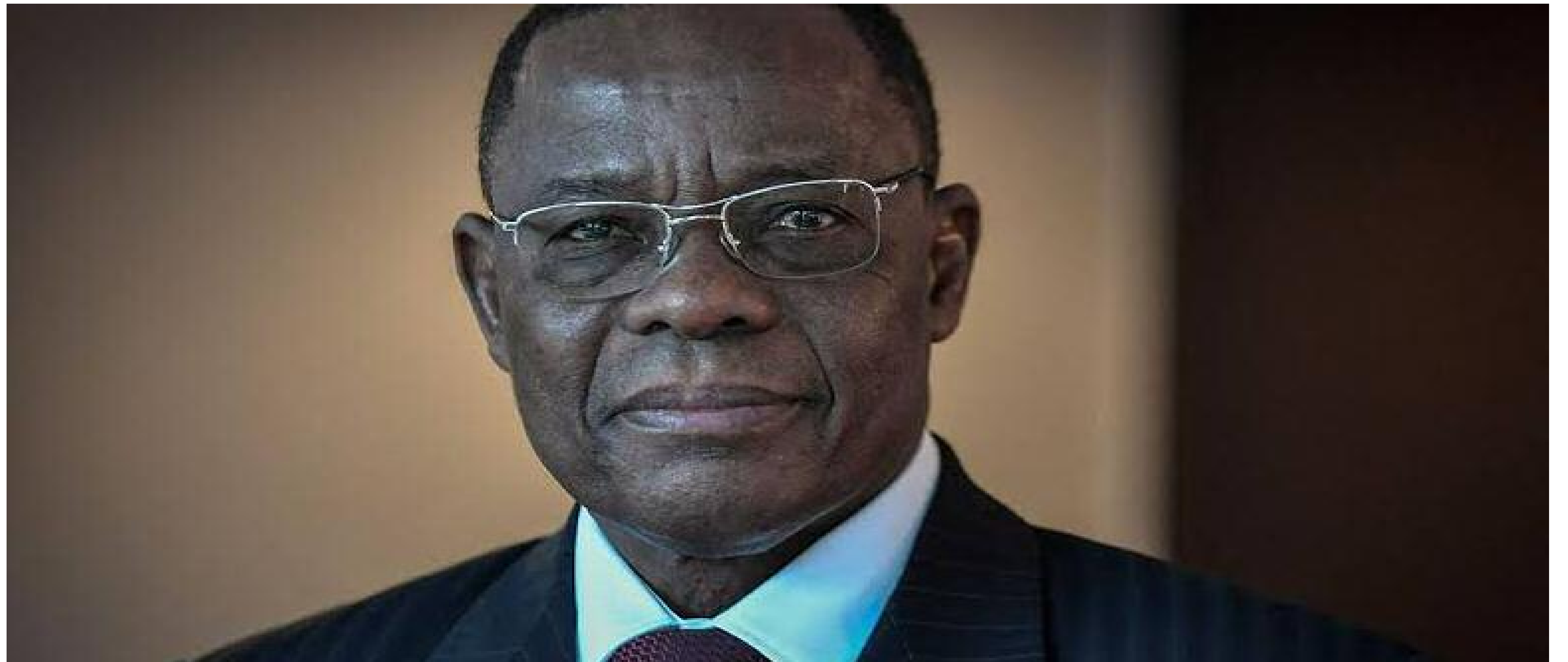
Dans une ordonnance signée le 20 juin dernier, Paul Biya a triplé entre autres les frais de timbres pour l'établissement de la CNI

Dans un communiqué du Mrc, Maurice Kamto fustige la cruauté et l'insouciance du régime Rdpc, à l'endroit du peuple Camerounais.

COMMUNIQUÉ SUR LA STRANGULATION DES CAMEROUNAIS AVEC LES IMPÔTS, TAXES, DROITS ET TIMBRES DIVERS NOTAMMENT CEUX PRÉVUS PAR L'ARTICLE 548 INTITULÉ "DROITS ET TIMBRES SUR PASSEPORT ET AUTRES DOCUMENTS" DE L'ORDONNANCE PRÉSIDENTIELLE N° 2024/001 du 20 JUIN 2024

Après l'augmentation continue du prix des carburants, l'ordonnance présidentielle n° 2024/001 du 20 JUIN 2024, est une preuve de plus que le gouvernement du RDPC est déconnecté des réalités de la vie des Camerounais. Sinon comment peut-il, dans un contexte de paupérisation généralisée des populations, procéder à une augmentation astronomique du coût des timbres de passeport et autres documents, et en particulier de la Carte Nationale d'Identité (CNI). Une telle décision, qui relève du j'em'en-foutisme du régime, est indéfendable et par conséquent inacceptable.

En effet, après avoir privé les Camerounais de la carte nationale d'identité (CNI) depuis plusieurs années, notamment à cause d'une mauvaise gouvernance publique sidérante, le Gouvernement vient de porter le prix du timbre de la CNI de 2.800 FCFA à 10.000 F CFA soit une hausse exponentielle de 257%. Lorsqu'on ajoute à ce prix de timbre le coût du certificat de nationalité (3.500 F CFA) et celui de la copie de l'acte de naissance (2.000 F CFA), le coût final de l'établissement de la CNI revient dés-



ormais à près de 15.500 F CFA, soit 1/3 du SMIC qui est de 41.875 F CFA. Bien évidemment, lesdits coûts ne prennent pas en compte l'impôt privé prélevé sur les usagers dans nos différentes administrations. En plus d'être irresponsable, cette augmentation ne tient aucun compte de la modicité du pouvoir d'achat de l'écrasante majorité des Camerounais, minés par la pauvreté ambiante. Faut-il le rappeler, l'Institut National de la Statistique (INS) a établi, en mars 2024, que dix millions de Camerounais vivent avec moins de 1000 F CFA par jour ! En rendant en particulier la CNI inaccessible par son coût prohibitif, le Gouvernement prive la masse des Camerounais ordinaires, sans emplois et sans revenus, d'une pièce essentielle pour l'exercice de leurs droits de citoyens et leurs activités économiques et sociales ordinaires ; en fait ce gouvernement les met hors-jeu, hors circuit, en marge de la société. Qui peut se fier à une personne qui ne possède pas de carte nationale d'identité ? L'ordonnance présidentielle enfonce le clou en augmentant artificiellement le coût des visas d'entrée au Cameroun, des laissez-passer et des cartes consulaires, qui sont désormais parmi les plus chers au monde.

Cette ordonnance présiden-

tielle du 20 juin 2024 atteste indéniablement de l'indigence financière et de l'impécuniosité de l'État. Il y a longtemps que nous avons dit que les caisses de l'État ont été vidées par des kleptomanes impénitents et que notre pays vit au jour le jour. L'ordonnance trahit donc la pression financière à laquelle le pays fait face depuis un bon moment déjà, notamment vis-à-vis de ses créanciers internationaux, conséquence de la gestion insouciante, incompétente et irresponsable du régime-RDPC.

Comme on pouvait s'y attendre, ce régime, au lieu d'assainir les finances publiques, notamment en réduisant son train vie, a choisi de faire les poches des Camerounais pour tenter de combler les gouffres financiers creusés dans le trésor public par ses pontes, à travers les scandales qui se sont multipliés ces dernières années. Une fois de plus, ce régime a choisi de s'acharner sur les populations les plus vulnérables. Dans un contexte de vie chère, de flambée générale des prix des produits de première nécessité, la hausse vertigineuse des timbres sur des pièces indispensables pour l'affirmation de la citoyenneté relève de l'irresponsabilité politique. Le MRC dénonce la violence psychologique et sociale que

constitue l'augmentation du coût des services visés par l'ordonnance présidentielle du 20 juin 2024 qui n'est ni plus ni moins qu'une provocation des Camerounais. Le MRC demande son annulation.

Le MRC saisit cette occasion pour rappeler que la production de la CNI et des passeports relève de la souveraineté de l'État, qu'il s'agit d'un acte qui participe de la défense et de la sécurité nationale. De ce fait, la production des CNI ne saurait être dévolue à des sociétés étrangères d'autant plus qu'il existe une expertise nationale en la matière. Dans cet ordre d'idées, le MRC appelle le gouvernement à clarifier les raisons de l'attribution de la production des CNI à des entreprises étrangères, de même que les conditions d'attribution desdits marchés. Il en appelle, par ailleurs, au parlement afin que soient diligentées des enquêtes sur la crise de la production de la CNI et la pertinence d'une augmentation des coûts à supporter par les Camerounais.

Fait à Yaoundé le 21 juin 2024

Maurice KAMTO
Président National du MRC

(*) Le surtitre, le chapô et le titre sont de la rédaction.

CE PAYS EST UN MONSTRE FROID POUR DÉTRUIRE LES JEUNES

Un vrai cimetière pour les pauvres

Comment pouvez-vous m'expliquer que le smic est à 45000FCFA, et ils mettent la carte d'identité à 15000fcfa ?

Li faut payer l'électricité qui revient minimum à 15000f le mois plus le loyer décent minimum une chambre à 35000 FCFA, les factures d'eau à 5000FCFA, les denrées alimentaires, c'est le haut niveau, le transport urbain très élevé et les courses du mois on fait comment ?

Les enseignants réclament depuis plus de 10 ans leurs salaires

Les populations à bas



revenus vont vivre comment?

Eeeh Seigneur !

Nous avons fait quoi? Commis quel péché pour mériter un tel traitement ?

Les enseignants sans salaire vont faire comment pour établir leurs cartes d'identités ?

Sans oublier les artistes.

Les artistes n'ont pas de droits d'auteurs

Depuis plus de 10 ans, pas de salles de spectacle, ni de palais de la culture, aucun statut etc.... Comprenez donc qu'ils font cela exprès parce qu'ils craignent, qu'on soit riche, et très puissants.

Ils doivent nous appauvrir pour nous faire peur.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'ATHLÉTISME 2024

Organisation chaotique, retraits d'athlètes dès le début, le Cameroun sous le feu des critiques

Les Championnats d'Afrique d'athlétisme à Douala, Cameroun, ont démarré sous une organisation chaotique, suscitant critiques et retraits d'athlètes dès la première journée. Retards, dysfonctionnements logistiques et conditions inadéquates ont sérieusement perturbé les performances, mettant en lumière les lacunes majeures de l'organisation.

Les Championnats d'Afrique d'athlétisme, qui se déroulent à Douala, Cameroun, du 21 au 26 juin 2024, ont débuté de manière chaotique. La compétition a été marquée par une désorganisation flagrante, poussant plusieurs athlètes à se retirer. Emmanuel Esemé, l'un des athlètes présents, a décrit une situation de chaos total : « C'était une journée très difficile. La programmation était tellement mal organisée que je n'étais pas qualifié



pour la finale. J'étais déjà rentré à la maison quand on m'a rappelé de revenir. J'ai dû prendre un Yango en urgence, mais en arrivant à Yassa, il y avait un embouteillage, alors j'ai dû finir le trajet à moto. » La sprinteuse ivoirienne Marie Josée Ta Lou-Smith, les Nigériennes Favour Ofili et Rosemary Chukwuma, ainsi que le Sud-Africain Shaun Maswanganyi ont tous décidé de se retirer en raison des mauvaises conditions. Letsile Tebogo, sprinteur botswanais, a été disqualifié suite à un faux départ en demi-finale du 100m. Naomi Akakpo, sprinteuse togolaise, a partagé son expérience : « L'organisation c'est n'importe quoi. La veille de la compétition, nous avons attendu quatre heures

pour le bus qui devait nous amener à notre hôtel. Le jour de la compétition, le bus est arrivé avec une heure et demie de retard. Nous n'avons pas eu de repas de 9h30 à 20h. »

Les retards, l'absence de repas adéquats et les erreurs de programmation ont gravement perturbé les performances des athlètes et terni l'image de la compétition. Les incidents, incluant des bus en retard, des délais pour rentrer à l'hôtel, et des starters dysfonctionnels, ont été nombreux. La Togolaise Naomi Akakpo a déploré l'image du continent africain renvoyée à l'international : « Déjà qu'on a une image pourrie... Au lieu d'essayer de s'élever et de faire de bons Championnats avec une

bonne organisation, en montrant qu'on peut avoir un niveau mondial, là on ne fait que conforter ceux qui nous critiquent. On est désorganisés, en retard et pas à la hauteur. »

Letsile Tebogo, recordman d'Afrique sur 200 mètres, a exprimé son mécontentement après avoir attendu longtemps avant de courir sa série du 100 mètres : « Pour la finale, on verra si je cours parce que je me suis échauffé et en une heure j'ai eu le temps de me refroidir. Moi, ce que je vois, c'est les Jeux Olympiques et pas les Championnats d'Afrique. C'est ma santé qui est en jeu. »

Avant même le début des Championnats, la Confédération africaine d'athlétisme a été contrainte de changer de stade en raison de retards dans les travaux de rénovation de la piste du stade de la Réunionification. Hamad Kalkaba Malboum, président de la Confédération, a expliqué : « Nous avons accepté la délocalisation. C'est une piste classe 2 certifiée par World Athletics. En dehors des spectateurs qui n'auront pas l'accès facile, les athlètes, eux, peuvent se réjouir de participer à la compétition. »

Cependant, les conditions dénoncées par les athlètes rendent une bonne surprise peu probable. Narcisse Mouellé Kombi, Ministre des Sports et de l'Éducation Physique, a déclaré que la 23e édition des championnats se déroule dans les meilleures conditions possibles et a promis de corriger les défaillances observées lors de la première journée.

wiwsport.com

LA CHASSE AUX SORCIÈRES FISCALE

Une menace pour la démocratie camerounaise



Le gouvernement camerounais a récemment lancé une campagne agressive de recouvrement des impôts, menaçant d'aller jusqu'à publier les noms des contribuables dans le Cameroon Tribune. Cette initiative soulève de sérieuses inquiétudes quant à ses véritables motivations et ses implications pour l'avenir démocratique de notre nation.

Alors que de nombreux Camerounais luttent déjà contre la pauvreté, voyant leur pouvoir d'achat s'éroder sous le poids de la corruption et de la mauvaise gestion, cette pression fiscale accrue apparaît comme une gifle supplémentaire. L'augmentation récente des prix du carburant n'a fait qu'aggraver la situation, rendant la vie quotidienne encore plus difficile pour le citoyen ordinaire.

Le timing de cette initiative, à l'approche des élections présidentielles, législatives et municipales de

2025, soulève des questions légitimes. N'est-ce pas là un moyen détourné pour le gouvernement de cibler sélectivement ses opposants potentiels, utilisant le code fiscal comme une arme politique ?

Si le gouvernement est véritablement sincère dans sa volonté d'assainir les finances publiques, qu'il commence par balayer devant sa propre porte. La véritable preuve de ses intentions honorables serait de publier les noms des hauts fonctionnaires et des pontes du RDPC qui, aujourd'hui, bénéficient des plus gros revenus au Cameroun et consomment la part du lion des recettes et avantages publics.

Plus important encore, il est grand temps de mettre en œuvre l'article 66 de la constitution, qui exige des hauts responsables gouvernementaux, y compris les membres du cabinet, qu'ils déclarent leurs avoirs. Cette mesure, promise depuis longtemps mais jamais appliquée, est essentielle pour restaurer la confiance du public et lutter efficacement contre la corruption.

Prenons l'exemple du scandale COVIDGATE, où des milliards de francs CFA destinés à la lutte contre la pandémie ont disparu dans les poches de certains responsables. Ou encore, les détournements massifs dans le cadre de la CAN 2019, qui ont privé le pays d'infrastructures essentielles. Ces affaires montrent à quel point la transparence financière est cruciale pour l'avenir de notre pays.

La mise en œuvre de l'article 66 permettrait non seulement de mettre en lumière les enrichissements illicites, mais aussi de responsabiliser nos dirigeants. Elle enverrait un signal fort que personne n'est au-dessus de la loi et que la lutte contre la corruption commence au sommet de l'État.

En outre, une telle mesure pourrait avoir un effet dissuasif sur la corruption future, encourageant une gestion plus responsable des ressources publiques. Elle pourrait également stimuler la confiance des investisseurs étrangers, sachant que le Cameroun s'engage sérieusement dans la voie de la transpa-

rence et de la bonne gouvernance.

Il est temps que le gouvernement camerounais prenne des mesures concrètes pour restaurer la confiance de son peuple. Plutôt que de harceler les citoyens ordinaires déjà accablés par les difficultés économiques, qu'il montre l'exemple en appliquant les lois existantes à ses propres rangs.

La vraie bataille pour un Cameroun plus juste et plus prospère ne se gagne pas en affichant les noms des petits contribuables dans les journaux, mais en s'attaquant courageusement à la corruption systémique qui gangrène notre nation depuis trop longtemps.

C'est seulement en empruntant cette voie que le gouvernement pourra prouver sa sincérité et regagner la confiance du peuple camerounais. L'heure n'est plus aux demi-mesures ou aux gesticulations médiatiques. Le Cameroun mérite mieux, et c'est maintenant qu'il faut agir.

Marcel Mpondi

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

L'Artiste Musicien Alioti Sheïda distingué par la Communauté Bamoun de New-York comme meilleur Artiste Fondamental Contemporain



Les Lauriers Discographiques du Parapheur Infos/ Roméo TCHAMALEU TCHATAT

La remise du géant trophée de reconnaissance a eu lieu le dimanche 16 juin dernier. Cette

séquence s'est inscrite dans l'un des temps forts de sa tournée musicale au pays de l'Oncle Sam, après l'Europe en fin 2023. Joint au téléphone depuis les États-Unis d'Amérique, Alioti Sheïda, Artiste Musicien, Écrivain et Journaliste, Directeur de la Radio Runa Fm à Bafoussam exprime son sentiment de satisfaction et de reconnaissance envers Dieu le Créateur, ainsi que le public.

Sans oublier la Communauté Bamoun de la Diaspora l'ayant auréolé de cette distinction il y a quelques jours à New-York, à la soirée "Meet and great"; symbole de cohésion sociale. Ce gigantesque trophée couronne plus de 35 ans au service de la culture camerounaise et la levée plus haut du flambeau de la musique du Noun en général.

Ce Chevalier du Mérite Camerounais dédie le présent trophée de New-York et bien d'autres distinctions à Sa Majesté Mforifum Mbombo Njoya Nabil, le Sultan Roi des Bamoun à Foumban. Entre temps, Alioti Sheïda poursuivi sa tournée entamée le 08 mars dernier aux États-Unis d'Amérique. Il a déjà fait plusieurs shows sur les podiums à Chicago et à Washington avant New-York. Il a également reçu un prix de l'excellence musicale. Une lettre de félicitations lui a été remise par l'Ambassadeur du Cameroun, Son Excellence Henri Etoundi dans la capitale américaine à l'issue de son spectacle offert pour

le compte de la fête nationale du 20 mai 2024. C'était en présence de plusieurs représentations diplomatiques. Après New-York, la prochaine étape sera à Boston le 13 juillet prochain. Bien avant, Alioti Sheïda sera sur la scène le 29 juin 2024 à Chicago.



Fondation Camerounaise des Consommateurs



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS
Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION
Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION
Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX
Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE
Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS
699 52 87 06
694 18 75 03

Patit Pays: Le tenant du titre depuis 87

Il y a 37 ans, je lançais mon tout premier album "ÇA FAIT MAL" sur vinyle, ici à Paris FR. Ce projet était le début d'une aventure musicale incroyable et reste un jalon important de ma carrière.

Les titres qui ont marqué le début de tout :

Ça Fait Mal...
Ngoa Mbenge
Casse-Toi
A Mumi
Na Kuedi Kaisa

Ces morceaux représentent un voyage musical unique, mélangeant des rythmes traditionnels avec une touche de modernité. Chaque chanson a sa propre histoire, ses propres émotions, et je suis fier de voir qu'elles continuent de résonner avec vous tous, après tant d'années.

Une équipe de talents exceptionnels :

HILAIRE PENDA - guitare basse
VALERY LOBE - batterie
JULES KAMGA - guitare

TOTO GUILLAUME - guitare
Guy Bilong - batterie et percussions

Alain Hatot, Eric Giausserand, Jacques Bolognesi - trompettes
SISSI DIPOKO, FEFE BEKOMBO et MARIE ALINE ROBINET - chœurs

Ces artistes incroyables ont apporté leur talent et leur énergie à cet album, créant une harmonie et une richesse sonore qui rendent chaque morceau spécial. Un grand merci à TOTO GUILLAUME "TOGUI" pour ses arrangements magiques.

Les coulisses de l'enregistrement :

Nous avons enregistré cet album au Studio de la Madeleine et l'avons mixé au studio MUSIKA. Chaque session d'enregistrement était une aventure en soi, pleine de moments mémorables et de créativité pure.

Je tiens aussi à remercier mon oncle, EYABE KWEDI, qui a produit cet album sous sa maison de production EYAB'S PROD. Sa foi inébranlable en mon talent a été la clé de la réalisation de ce rêve.

Un héritage musical intemporel :



Depuis sa sortie en 1987, "ÇA FAIT MAL" a touché le cœur de nombreux auditeurs et continue d'inspirer les nouvelles générations. Ce n'est pas juste un album, c'est une partie de mon âme, un morceau de mon histoire que je suis heureux de partager avec vous.

Revenir sur cet album me rappelle pourquoi je fais de la musique et pourquoi je continue à créer. Merci à chacun d'entre vous pour votre soutien et votre amour tout au long de ces années. Vous faites partie de cette histoire.

1980

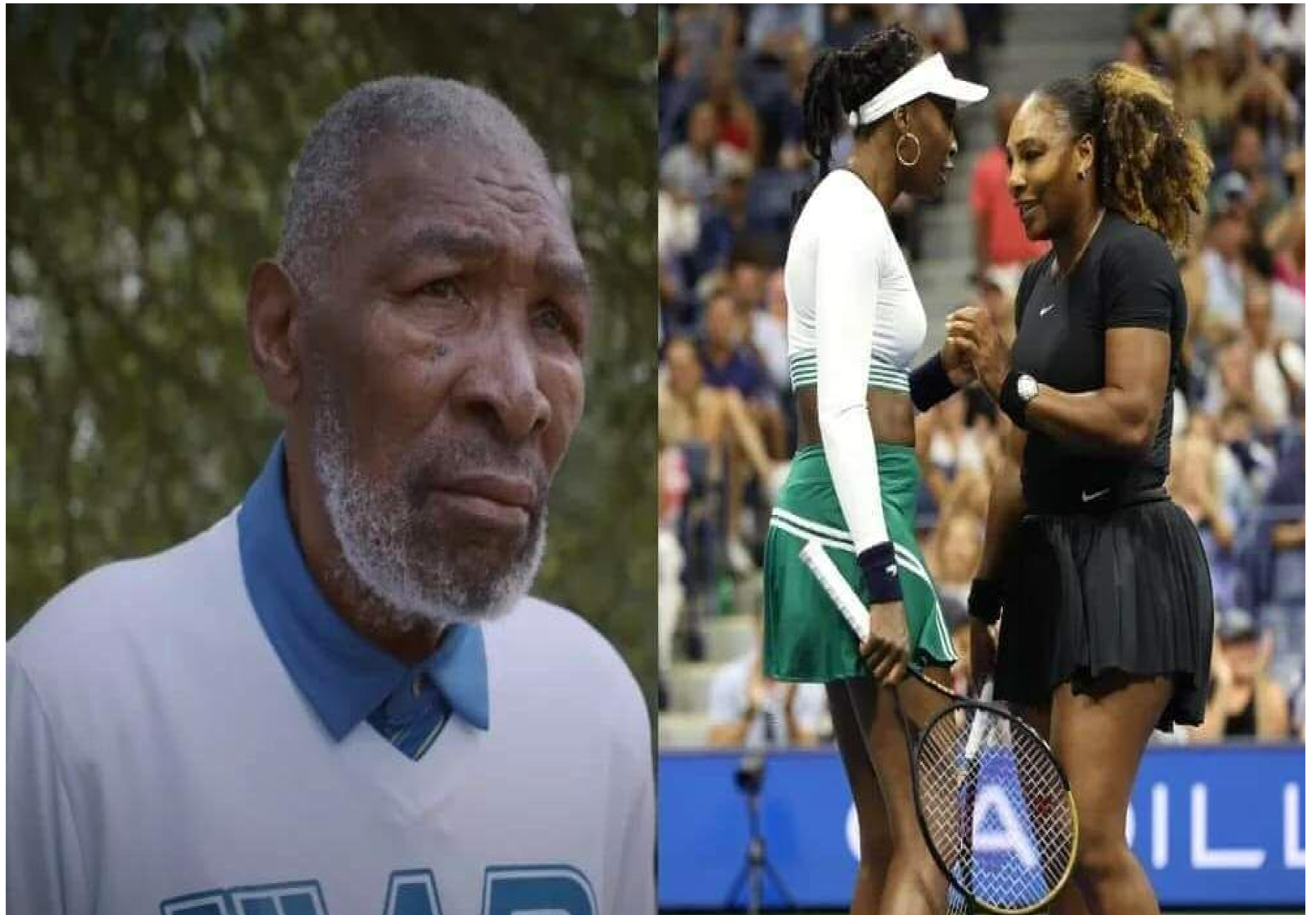
Richard a allumé sa télévision et a vu une joueuse roumaine recevoir un chèque de 40 000 \$ après avoir remporté un tournoi de tennis

La scène entière a suffi à choquer Richard. C'était plus que son salaire annuel.

Quelques années plus tard, il déciderait que ses filles joueraient également au tennis.

Après avoir éteint la télévision, il s'est assis et a rédigé un document de 78 pages décrivant un plan pour que ses deux jeunes filles fuient leur ville natale de Compton, en Californie, une région connue pour la violence notoire des gangsters noirs. Maintenant, il y avait aussi un problème dans la mesure où Richard ne connaissait rien au tennis, il n'avait pas d'argent pour payer ses filles pour qu'elles s'entraînent à ce sport coûteux, et peut-être que vous trouvez incroyable que ses filles ne soient même pas nées pourtant à cette époque.

Au cours des cinq années suivantes, il collectionne des magazines et des cassettes vidéo sur le tennis. Il a également appris à jouer au tennis en autodidacte. Cinq ans plus tard, selon son plan, Richard avait une raquette de tennis entre les mains de ses deux filles, ainsi que les mêmes magazines et vidéos et ce qu'il en avait appris. Il fut à la fois père et entraîneur de ces



petites filles et il commença à leur apprendre le tennis.

Incapable de se permettre les bases du jeu, Richard se rendait dans les country clubs locaux pour collecter les balles de tennis usagées dans les poubelles et les chargeait dans un caddie, afin que ses filles puissent s'entraîner avec ces balles usagées sur des courts de tennis publics.

Richard était surprotecteur et physiquement fort en tant que père, et était souvent battu par des gangs locaux alors qu'il tentait de protéger ses filles du harcèlement pendant l'entraînement de tennis.

Un jour, alors qu'il refusait de quitter le terrain d'entraînement avec ses

filles, celles-ci lui ont cassé le nez, la mâchoire et les doigts, et lui ont cassé plusieurs dents.

Richard a écrit dans son journal : « Après aujourd'hui, l'histoire se souviendra de l'homme « édenté » comme d'un monument de courage.

Comme le tennis était à l'époque un sport à prédominance blanche, les gens regardaient et criaient après la famille noire alors que Richard et ses filles se rendaient sur différents courts de tennis pour des tournois juniors. Un jour, les filles ont demandé : « Papa, pourquoi les gens nous regardent-ils si mal ? », ce à quoi il a répondu : « Parce qu'elles ne sont pas habituées à voir des gens aussi beaux avant.

La roue du temps a tourné rapidement et la page du calendrier s'est tournée brusquement vers l'an 2000, lorsqu'une grande et mince fille noire s'est lancée dans un voyage pour jouer la finale du tournoi de Wimbledon, et à des milliers de kilomètres de son ghetto natal, Richard a regardé son aîné sa fille joue dans les champs d'herbe devant l'élite, les célébrités et la royauté de Londres.

Personne n'avait jamais vu un joueur de tennis avec un service aussi puissant et un jeu de jambes aussi rapide, ni entendu des tirs aussi forts. C'était comme si chaque balle était battue et chaque balle criait de douleur.

Lorsque la jeune fille



atteignit un stade où la victoire devançait la peur, la jeune fille regarda son père debout dans les gradins qui l'encourageait à remporter la victoire en criant fort. Richard a toujours dit à ses filles : « *Un jour, nous gagnerons Wimbledon, et ce ne sera pas pour nous. Ce sera pour les pauvres et les impuissants Américains.* » Le plan de lutte de Richard, qui dure depuis 20 ans, a désormais atteint un point critique de l'histoire.

Alors que la balle de l'adversaire touchait le filet, les caméras ont filmé Richard, les larmes aux yeux, dansant sauvagement alors qu'il regardait sa fille, Venus Williams, remporter le premier de ses sept titres du Grand Chelem. Au cours des années suivantes, Richard a également vu sa plus jeune fille, Serena, remporter 23 tournois majeurs et devenir l'une des plus grandes joueuses de tennis de tous les



temps.

Malgré tous leurs succès sur le court de tennis, ce que Venus et Serena ont enduré en dehors du terrain est la partie la plus impressionnante de leur parcours. Des spectateurs, surnommés les "Frères Williams" en raison de leur physique, aux

commentaires dans les médias qualifiant la fille métisse de Serena de "lait au chocolat", les personnalités résilientes et gentilles des deux sœurs les ont aidées à résister au racisme et au sectarisme. dit leur père. La meilleure façon de se venger est de répondre avec sa raquette

à l'intérieur du court de tennis. Ce combat inspirant de ces deux sœurs a inspiré les Noirs et les athlètes du monde entier.

Source : Com Magazine



Supermont

— SINCE 1984 —



**ENCORE ET
TOUJOURS
AUSSI BELLE**



SOURCE
DU PAYS



ERGONOMIA

L'Eau Minérale Naturelle du Cameroun